



COMMUNIQUE

Paris, le 20 avril 2026

SIRH, une refonte ambitieuse sous vigilance

Le ministère de l'Agriculture a engagé une **refonte majeure de son système d'information des ressources humaines (SIRH)**. Présentée lors d'un groupe de travail du 16 avril 2026, cette transformation vise une dématérialisation complète des processus RH. Si **FO** partage l'objectif de modernisation, elle alerte sur les conditions de mise en œuvre et leurs impacts pour les agents.

Le projet repose sur un **écosystème numérique intégré avec RenoiRH pour centraliser les données, VIRTUO pour les mobilités et recrutements, et GAUdDI pour le dossier numérique des agents**. La généralisation de la signature électronique et la mise en place d'un portail agent doivent simplifier les démarches et améliorer la fluidité des parcours administratifs.

Les agents pourront accéder directement à leur dossier, suivre leurs démarches en temps réel et déposer leurs documents en ligne. Ces évolutions promettent un gain de temps et plus de transparence. Toutefois, la **transition sera progressive et suppose une appropriation des outils par tous**.

La réforme modifie en profondeur les missions des services RH. Les tâches de saisie diminuent au profit d'activités de pilotage et d'expertise. Cela implique une **montée en compétences** et une adaptation rapide à de nouveaux outils interconnectés.

FO alerte sur plusieurs points de vigilance : un **calendrier de déploiement très soutenu**, un risque de transfert de tâches vers les agents et une possible **surcharge de travail pour les services RH**. Elle souligne également les risques liés à la gestion des données et à la continuité du suivi administratif.

Pour **FO**, la réussite de cette réforme passe par des **moyens adaptés : formations continues, renforts humains et maintien d'un accompagnement de proximité**. Le numérique ne doit pas remplacer la relation humaine ni creuser les inégalités entre agents.

Pour **FO**, la refonte du SIRH constitue une évolution structurante pour le ministère. Si elle peut apporter des gains en efficacité, elle ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail.

FO Agriculture restera mobilisée pour défendre une modernisation équilibrée, sécurisée et au service des agents.